



Vie de la Société

Volume 138, Number 1, Winter 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021046ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021046ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

ISSN

0028-0798 (print)

1929-3208 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2014). Vie de la Société. *Le Naturaliste canadien*, 138(1), 72–73.

<https://doi.org/10.7202/1021046ar>

Vie de la Société

Paul Bourque, 1927-2013



C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris le décès de M. Paul Bourque survenu le 10 juillet 2013. Avec son épouse, Mme Thérèse Gadbois, il avait accepté de prendre en charge l'édition de la revue *Le Naturaliste canadien* en 1997, tâche qu'il poursuivit jusqu'en 2010. Il s'était également vu confier l'édition du magnifique livre sur l'île aux Basques, publié en 1997, pour souligner

le soixante-quinzième anniversaire de la Société Provancher. Nous gardons le souvenir d'un homme généreux, disponible, qui ne ménageait pas ses conseils avisés, qui était très affable et avec qui il était toujours agréable de discuter. Nous le remercions pour le temps consacré à la Société. À son épouse, Thérèse Gadbois, et à ses enfants, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Source : La Société Provancher



Jacques Montpetit accompagné du caméraman Simon Turcotte lors du tournage d'une émission de la série « Quelle histoire » à Radio-Canada Rimouski.

Silence, on tourne !

Durant la saison estivale 2013, l'île aux Basques a fait l'objet de 3 reportages fort intéressants et qui contribuent au rayonnement de ce joyau de notre patrimoine.

M. Normand Latour, journaliste à Radio-Canada Outaouais, a préparé un reportage pour l'émission *BLEU* qui a été diffusée le 23 août 2013. Le reportage portait sur la chasse à la baleine dans l'estuaire du Saint-Laurent au 16^e siècle et sur l'occupation de l'île aux Basques où était transformée la graisse des baleines. Le reportage offrait aussi une belle vitrine au Parc de l'Aventure Basque en Amérique du Nord, situé à Trois-Pistoles, et qui présente une exposition de grande qualité sur la chasse à la baleine par les Basques.

Par ailleurs, M. Jacques Montpetit de Radio-Canada Rimouski était à l'île aux Basques à la mi-août pour prendre quelques séquences filmées destinées à l'émission *Quelle histoire!* du 9 septembre 2013. Intitulée *Des secrets sous bonne garde*, le reportage a mis l'accent sur la présence dans la région du Bas-Saint-Laurent d'un lieu encore méconnu où les trésors archéologiques sont mis en évidence lors des visites organisées par le gardien de l'île, monsieur Jean-Pierre-Rioux.

Enfin, Murielle Descarpenteries, journaliste belge, a réalisé un reportage sur le Saint-Laurent et ses îles dans le cadre d'une future émission télévisée en Europe. Elle parcourait le fleuve à la voile et devrait offrir des images qui sauraient capter l'intérêt des téléspectateurs. Nous espérons que son reportage sera également diffusé au Canada.

Pour tous ces reportages, il faut souligner la grande collaboration de Jean-Pierre Rioux. Avec aisance, M. Rioux a fait la promotion de l'île aux Basques et du fleuve ainsi que de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada. Nous le remercions pour le rayonnement que ces reportages procurent.

Source : Élisabeth Bossert



De gauche à droite : Pierre-Martin Marotte, responsable du marais pour la Société Provancher, Étienne B. Kirouac, étudiant, et Virginie Benjamin, directrice de la Maison Léon-Provancher.

Animation au marais Léon-Provancher

Bénéficiant d'une subvention de Services Canada, la Société Provancher a pu embaucher un étudiant pour travailler au marais Léon-Provancher au cours de l'été 2013. Il s'agissait d'un projet conjoint avec un de nos partenaires : la Maison Léon-Provancher. Cet étudiant, M. Étienne B. Kirouac, a eu l'occasion de travailler comme guide animateur de la mi-juin à la fin-juillet. Son travail se déroulait sur 4 jours. Pour la Société Provancher, il consistait à accueillir les visiteurs les fins de semaine au marais Léon-Provancher. Les 2 autres jours, il œuvrait à la Maison Léon-Provancher, à Cap-Rouge, en collaboration avec leurs animateurs scientifiques où il participait à l'élaboration de programmes éducatifs adaptés au marais. Ces derniers pourront être repris par la Maison Léon-Provancher lors de leurs futures sorties d'animation.

La présence du guide sur le site, en plus d'une surveillance, a permis de mieux faire connaître la Société Provancher ainsi que la Maison Léon-Provancher, dont les vocables sont régulièrement confondus et dont la mission est différente. Nous avons pu aussi profiter de l'occasion pour recueillir plus d'information sur le type de clientèle et sur l'affluence à ces périodes de l'été.

Nous remercions la Maison Léon-Provancher pour sa précieuse collaboration dans la réalisation de ce projet.

Source : Pierre-Martin Marotte, Société Provancher



Banc installé à l'anse à la Canistre, île aux Basques.

Banc... à la mémoire de

Trois bancs rustiques fabriqués par un des membres de notre conseil d'administration ont été installés sur nos territoires, 1 au marais Léon-Provancher, à Neuville, et les 2 autres à l'île aux Basques. Un bois résistant naturellement à la pourriture a été employé pour leur fabrication. Il s'agit du thuya occidental, communément appelé cèdre de l'est. Notons que le bois nous a été fourni gracieusement par un membre de la région de Portneuf.

Un des bancs installés à l'île aux Basques est dédié à la mémoire de monsieur Raynald Lortie (1948-2005), photographe amateur, pour qui l'île aux Basques constituait un milieu de prédilection pour la pratique de la photographie. Lors de son décès en 2005, son épouse nous avait remis un don *in memoriam* pour l'île aux Basques. Le banc qui lui est dédié a été installé sur la rive nord-est de l'île, à l'anse à la Canistre.

Les 2 autres bancs cherchent preneur. Pour un don au montant de 500 \$, une plaque au nom du donateur sera apposée sur un banc. Il s'agira pour le donateur d'une belle contribution au bien-être des marcheurs qui parcourent nos territoires.

Source : Michel Lepage, Société Provancher

Contrôle du roseau commun au marais Léon-Provancher

Le marais Léon-Provancher, comme bien d'autres milieux naturels du Québec méridional, se voit envahi depuis peu par le roseau commun (*Phragmites australis*). Cette situation est préoccupante si l'on veut maintenir la biodiversité naturelle du marais et conserver l'habitat pour la reproduction de la sauvagine. Au cours de l'été 2013, la Société Provancher a profité de l'occasion offerte par un promoteur et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, dans le cadre d'un projet de compensation pour une perte d'habitat, afin d'amorcer le contrôle de cette espèce.

Il existe peu de méthodes efficaces et économiques de contrôler le roseau commun. Aménatech Inc., une division du Groupe SM International, a été mandatée par l'entrepreneur pour réaliser des travaux de compensation après consultation d'un groupe d'experts universitaires et d'une revue des méthodes existantes. Dans quelques secteurs, les solutions retenues ont été la coupe des plantes avant leur floraison et la mise en place de toiles opaques pour empêcher la croissance des tiges et épuiser leur système racinaire. Dans d'autres secteurs, la plantation de saules a été favorisée pour faire concurrence au roseau commun. Aménatech Inc. a exécuté une grande part des travaux avec l'aide d'un groupe de la Maison des jeunes de Neuville (14 à 16 ans). Le projet est une réalisation du Groupe SMI et a été financé par Lotissement Métropolitain Inc.

Ces travaux ne sont que l'amorce des interventions qui seront nécessaires pour limiter l'expansion de cette plante. Il reste encore des secteurs à traiter et un suivi devra être fait sur les parcelles qui ont été traitées en 2013. La Société Provancher devra donc prendre elle-même le relais pour contenir cet envahisseur. Nous sommes à monter une équipe de bénévoles dont les tâches seront de vérifier périodiquement l'état des bâches installées en 2013 et de les réparer au besoin, d'observer l'état des plantations de saules, de couper régulièrement les tiges de certaines talles afin d'affaiblir les plants et de rapporter toute nouvelle talle en voie de s'implanter. Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans une équipe dynamique et passionnée, communiquez avec la Société Provancher (société.provancher@gmail.com).

Source : Pierre-Martin Marotte et Michel Lepage



Coupe des tiges et transport à un lieu d'enfouissement sécuritaire.